

le cnam



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 24 avril 2014

Journée Mondiale de la santé et de la sécurité au travail 2014 : Quelles politiques de prévention pour l'utilisation des produits chimiques ?

Comme chaque année le Bureau International du Travail organise le 28 avril la Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail, qui a pour thème en 2014 « l'utilisation des produits chimiques au travail : quelle politique de prévention ? ». A cette occasion, l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) organise une rencontre-débats.

Selon la dernière enquête Sumer (2010), en France près de 1 salarié sur 3 déclare avoir été exposé à au moins un produit chimique. Il existe plus de 84 millions de substances chimiques recensées aujourd'hui. Pour ses activités, l'homme en utilise plusieurs dizaines de milliers et les combinaisons entre ces différentes substances sont pratiquement infinies.

La journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail est l'occasion de donner un coup de projecteur sur cette problématique des risques liés à l'utilisation des produits chimiques.

C'est dans ce contexte que l'INRS organise une rencontre-débat le 28 avril 2014 à 17 h au Musée des Arts et Métier à Paris, en présence des acteurs publics, du monde politique ou socio-économique. Elle sera animée par des auditeurs de la chaire Hygiène et Sécurité du Conservatoire national des arts et métiers

Pour clôturer cet événement, les participants pourront visiter l'exposition d'affiches INRS « Danger ! », réalisée en partenariat avec le Musée des Arts et Métiers.

Contact presse : Damien LARROQUE – 01 40 44 14 40 – damien.larroque@inrs.fr

A propos du CNAM :

Le **Cnam** est le seul établissement d'enseignement supérieur français entièrement dédié à la formation des adultes, placé sous la tutelle du ministre chargé de l'Enseignement supérieur. Il pilote un réseau de 29 centres régionaux et de 150 centres d'enseignement, dont le siège est à Paris. Les parcours de formation modulaires et individualisés débouchent sur des diplômes d'enseignement supérieur reconnus, nationaux ou homologués, du niveau bac+2 aux diplômes d'ingénieur et de 3e cycle, ou sur des certificats attestant des compétences dans des métiers bien identifiés. Chaque année le Cnam accueille près de 100 000 élèves sur tout le territoire national et à l'étranger.

Pour aller plus loin : www.cnam.fr.

A propos de l'Organisation internationale du travail (OIT) :

L'Organisation internationale du Travail est l'organisme chargé au niveau mondial d'élaborer et de superviser l'application des normes internationales du travail. C'est la seule agence des Nations Unies dotée d'une structure tripartite qui rassemble des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs, pour élaborer ensemble des politiques et des programmes et promouvoir le travail décent pour tous. Cette spécificité confère à l'OIT un avantage pour intégrer les connaissances du «terrain» sur le travail et l'emploi.

www.ilo.org/paris

A propos de l'INRS :

L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des maladies professionnelles et des accidents du travail est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la CNAMTS et gérée par un Conseil d'administration paritaire (employeurs et salariés). L'INRS, c'est aujourd'hui 633 personnes sur 2 centres : à Paris (214 personnes) et en Lorraine (419 personnes).

De l'acquisition de connaissances à leur diffusion en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser le plus largement possible une culture de prévention et proposer des outils méthodologiques et pratiques. L'action de l'INRS s'articule autour de missions transversales : Etudes et recherche, assistance, formation, information.

www.inrs.fr

Notre métier, rendre le vôtre plus sûr.

Et pour suivre l'actualité de l'INRS www.twitter.com/INRSFrance